
Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination d'un membre du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Liège

A.Gt 29-03-2004

M.B. 14-07-2004

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté royal n° 542 du 31 mars 1987 portant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des hôpitaux universitaires de l'Etat à Gand et Liège tel qu'il a été modifié par le décret du 5 juillet 1993, notamment les articles 4 et 5,

Arrête :

Article 1^{er}. - M. Jean-Pascal Labille, route du Condroz 134, à 4031 Angleur, est nommé membre du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Liège, en remplacement et pour le reste de la durée du mandat de M. Michel Dighneef, démissionnaire.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa signature.

Bruxelles, le 29 mars 2004.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Mme Fr. DUPUIS

